

Nou lé kapab

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 11 ET 18 JUIN 2017 **6° CIRCONSCRIPTION**

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION



Chère électrice, cher électeur.

epuis maintenant plus de 10 ans, je suis un citoyen engagé dans la vie de La Réunion. Ces années de militantisme, notamment avec le PCR, m'ont beaucoup apporté sur le plan culturel, économique et social et dans la connaissance de vos préoccupations.

Vous connaissez mon engagement pour la priorité à l'embauche des Réunionnais. Mes projets de loi sont prêts et peuvent être mis en place rapidement sans aucun coût financier.

C'est avec toutes les bonnes volontés et le PCR que j'ai l'honneur de porter un projet Réunionnais pour les Réunionnais. Je m'engage à servir l'intérêt général et à défendre les particularités de La Réunion dans toutes les lois qui seront proposées. Des adaptations sont nécessaires pour développer notre pays.

Notre démocratie a besoin de renouvellement, tout comme elle a besoin de réconcilier les citoyens avec la politique. Je m'engage à voter toutes les lois destinées à moraliser la vie politique.

Je suis profondément convaincu que nous pouvons relever les défis qui se posent à nous, qu'ils s'agissent de l'emploi, du développement économique, de la valorisation de notre biodiversité et de notre identité

Je crois aux atouts et aux richesses de La Réunion. Je crois encore plus aux Réunionnaises et aux Réunionnais, à leur capacité à faire avancer notre circonscription et La Réunion.

Je compte sur vous dès ce dimanche 11 juin 2017 à l'occasion du 1er tour.

Nou lé kapab pou nout péi!

Gilles Leperlier

MES PRIORITÉS POUR LA RÉUNION

- Priorité à l'embauche des Réunionnais par la mise en place d'un moratoire pour les recrutements dans la fonction publique sur 15 ans et la mise en place de Centres des Intérêts Matériels et Moraux gradués et bonifiés.
- Réformer Pôle Emploi en un Service Public Unique de l'Emploi et de l'Insertion regroupant tous les acteurs pour garantir un meilleur accompagnement des demandeurs d'emploi. Obliger tous les employeurs à y déposer leurs offres.
- Revaloriser les minimas sociaux et les petites retraites pour atteindre 900 euros minimum mensuels.
- Mettre en place, une allocation d'autonomie de 900 euros mensuels pour les jeunes en formation, quels que soient les revenus des parents.
- Réunir d'urgence tous les acteurs de la filière cannesucre pour garantir l'avenir de cette activité économique.
- Relancer les cultures traditionnelles comme les plantes aromatiques et médicinales,

- le géranium, la vanille, les fruits et légumes lontan...
- Créer deux grands services d'intérêt public: aide à la personne (petite enfance, personnes âgées, dépendantes ou malades, lutte contre l'illettrisme, périscolaire) et environnement (entretien des forêts et sentiers, embellissement des espaces verts, tri sélectif des déchets et recyclage) pour créer des emplois durables.
- Atteindre l'autonomie énergétique d'ici 2030 grâce à la maîtrise de nos énergies renouvelables.

Le programme complet sur www.gillesleperlier.net

Le 11 juin prochain, votez et faites voter

Gilles Leperlier

et Nicole Virapinmodely (suppléante)

